

Compte rendu du conseil d'école

Date : jeudi 1^{er} juillet 2021, de 18h à 19h15

Présents : Enseignantes : Mme FASSENTIEUX, Mme MUREAU, Mme BALANGUÉ (directrice)
Mairie : Mme SEPS, M.CAYRAFOURCQ
Représentants des parents d'élèves : M. KONARSKI, Mme COHENDY, Mme LABORDE, Mme VINCENT-VIRY

EFFECTIFS ATTENDUS EN SEPTEMBRE 2021

58 élèves sont attendus à la rentrée prochaine, répartis comme suit :

9 PS, 5 MS, 7 GS, 9 CP, 8 CE1, 5 CE2, 7 CM1, 8 CM2, soit 21 en maternelle, 17 en CP CE1 et 20 en CE2 CM1 CM2.

Marguerite Mureau change d'école à la rentrée prochaine, la personne qui lui succèdera devrait être nommée avant les vacances scolaires.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Aucune sortie scolaire cette année en dehors des séances de piscine en juin. Deux classes ne peuvent pas monter dans le même bus donc 3 séances seulement par classe.

Un spectacle musical a été proposé en décembre à tous les élèves de l'école dans le respect du protocole sanitaire. Pas de projet pour l'instant pour l'année prochaine.

Solde à ce jour : 2436.20 €

STAGES DE REUSSITE

Les stages de réussite sont proposés par les enseignants dès le CP. Ils sont organisés aux vacances de Pâques, début juillet et fin août ; ils ont lieu dans une école du canton. Deux stages sont proposés à Saint-Armou en juillet et en août, pour 11 élèves en tout.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ECOLE

L'école a été retenue dans le cadre du projet ENIR (équipement numérique des écoles rurales) pour être subventionnée à hauteur de 50% pour l'achat d'un nouveau tableau numérique interactif pour la maternelle et de 4 ordinateurs portables à utiliser en classe. Ce matériel est en place depuis le 23 juin.

BILAN DE L'ANNEE, MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE

Un protocole sanitaire très strict a été imposé à l'école tout au long de l'année, impliquant la limitation de la circulation dans les locaux, le non brassage des groupes, 8 lavages de mains au minimum par jour pour chacun, une multiplication des opérations de désinfection tout au long de la journée pour les sanitaires, poignées de portes et surfaces fréquemment touchées. Les enfants à partir du CP doivent porter le masque y compris à table entre les plats. La présence de Noïana Néri, en service civique de décembre à mai et de Mariana de Almeida depuis le 7 juin (stagiaire) a été précieuse pour aider le personnel municipal à respecter le non brassage des groupes.

Depuis le 17 juin, nous pouvons retirer le masque dans la cour.

Les enfants qui feront leur rentrée en septembre n'ont pas pu être accueillis comme d'habitude sur une demi-journée en classe de maternelle. Ils ont toutefois pu visiter l'école avec leurs parents et rencontrer la maîtresse après 16h30.

Les efforts consentis par chacun ont permis de ne compter qu'un seul cas covid et aucun cas contact au sein de l'école.

Le protocole appliqué à la rentrée de septembre ne sera connu que fin août.

RAPPELS

- En cas d'absence de votre enfant, **vous devez prévenir l'école avant midi.**
- **POUX** : Merci de vérifier régulièrement les têtes de vos enfants.
- communication avec l'école : merci d'utiliser en priorité le cahier de liaison de votre enfant ou le mail ce.0640723n@ac-bordeaux.fr.
- La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre.

A Saint-Armou, le 02/07/2021
La directrice, Mme BALANGUÉ.